

## Prévention des situations de harcèlement au collège Jean Rostand

10 novembre 2022

La République du Centre

Orléans → Vivre sa ville

**ÉDUCATION** ■ Au collège Jean-Rostand, on lutte contre le harcèlement

# Prévention au programme

Un policier orléanais a effectué des interventions auprès de toutes les classes de quatrième sur le thème du harcèlement scolaire : « Il ne faut pas attendre qu'il y ait un drame ».

**Alban Gourgousse**

[alban.gourgousse@centrefrance.com](mailto:alban.gourgousse@centrefrance.com)

Ce jeudi 10 novembre est, en France, la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Au collège Jean-Rostand d'Orléans, on prend cela très à cœur. Comme dans tous les établissements scolaires du Loiret et de France, d'ailleurs. Le harcèlement scolaire est un fléau. Environ deux ou trois élèves par classe sont ou ont été harcelés. Alors comment lutter ? « Avant de lutter, nous essayons de prévenir », répond Françoise Vargues, principale de Jean-Rostand. « Le harcèlement commence de plus en plus tôt, dès l'école primaire. Nous travaillons sur le climat de classe et ce dès la sixième. Quand les élèves arrivent, on sait déjà s'il y a eu des situations de harcèlement. C'est un critère prioritaire pour faire les classes. Nous



**DISCOURS.** Le major Jean-Bernard Mignonneaud intervient régulièrement dans les établissements scolaires. PHOTO A. G.

sommes particulièrement attentifs à ceux qui ont été ciblés comme harcelés ou harceleurs. »

### Développer l'empathie

Après une phase d'expérimentation de deux ans dans six académies, le programme de lutte contre le harcèlement, « PHARE », a été généralisé à toutes les académies. Il est obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles élémentaires de France depuis la rentrée 2022. Y compris donc à Jean-Rostand :

« Cela permet aux professeurs principaux et aux assistants d'éducation de recevoir un enfant isolé ou chahuté, par exemple », explique la principale. « On écoute l'enfant sans poser de questions. Nos enseignants sont formés à cette écoute active. On communique avec les parents également. Puis, on va rencontrer les élèves qui sont dans l'intimidation. On ne parle pas encore de harcèlement à ce moment-là. Et nous allons développer l'empathie chez ces jeunes avant que

l'on soit dans une situation proprement répréhensible. Et à tous les niveaux, de la sixième à la troisième, nous aurons un intervenant qui va évoquer le harcèlement et le cyberharcèlement. »

C'est dans ce cadre que le major Jean-Bernard Mignonneaud, chef du service prévention dans le Loiret pour la police nationale, intervient cette semaine auprès de 155 élèves de quatrième. Depuis 2018, il est déjà intervenu auprès d'environ 30.000 jeunes. Le major évoque donc les réseaux sociaux, le harcèlement, l'atteinte à la vie privée, les victimes, les harceleurs, la responsabilité pénale et le rôle du témoin (de harcèlement) : « Une victime qui parle, c'est un héros. Un témoin qui parle, c'est un super-héros », conclut-il.

Aujourd'hui, aux récréations dans le collège Jean-Rostand, les élèves vont écrire des messages autour de l'amitié et de la lutte contre le harcèlement. Chacun va également créer son propre badge avec des messages qui luttent contre ce fléau qu'est le harcèlement scolaire. ■